



Naves Infos

N°101

Bulletin d'informations municipales



Un bel été indien

Sommaire

Page 3

Chronique

Page 4-5

Actualités

Page 6

En direct du Conseil Municipal

Page 7

Affaires scolaires

Page 8

Amménagements Travaux

Tulle Agglo

Page 9

Focus

Infos

Page 10-15

Retour sur images

Page 15-16

Associations

Page 17-18

Economie

Page 19

Etat-civil

Page 20

Agenda



Naves infos N°101 - octobre 2018

Mairie de Naves, 1 rue de l'hôtel de Ville, 19460 Naves

Directeur de la publication : Huguette Madelmont

Comité de rédaction : Huguette Madelmont, Sandra Bouthouyrie, Béatrice Ducloux, Aurélien Le Maguet

Crédit photos : Les associations, Mairie de Naves, La Montagne, Ymages-Daniel Gutiez

Composition : Daniel Gutiez

Impression : Les imprimeurs corréziens

Courriel : naves.infos@gmail.com



Chronique

Une période estivale riche en animations vient de s'achever. Après la fête des papilles du 23 juin organisée par les associations de la commune, la fête de l'école au cours de laquelle les parents d'élèves et le public ont pu apprécier le talent des enfants et les marchés de producteurs de pays les mercredis. Seule la première édition a dû être annulée en raison d'un violent orage qui s'est déclaré dès l'ouverture le 4 juillet. Pour les suivants, ce fût plutôt une belle réussite tout particulièrement avec le magnifique feu d'artifice du 22 août devant une foule admirative.

Le passage du Tour du Limousin a attiré les amateurs de cyclisme à des points stratégiques de notre commune notamment dans la montée des Costes où était décerné le prix du meilleur grimpeur. Quelques regrets pour ceux -surtout les enfants- qui attendaient l'arrêt annoncé de l'importante caravane. Elle n'a pu faire qu'une courte halte sur la place publique en raison de l'avance qu'avaient les coureurs et les cadeaux furent distribués très parcimonieusement ! Dommage.

Selon la tradition, les Concerts du Cloître ont clôturé leur saison le 28 août dans notre église qui s'est avérée trop petite pour accueillir le public très nombreux venu écouter Le chœur de Sartène. La rando moto organisée par l'AMCV a connu son succès habituel le dimanche 2 septembre avec 250 participants.

La bourse aux minéraux et fossiles s'est déroulée sous les meilleurs auspices le samedi 8 septembre. 45 exposants et échangeurs étaient réunis dans la salle du Pré Bourru avec leurs magnifiques échantillons de minéraux. Au cours de cet été, ce sont aussi de nombreux mariages qui ont eu lieu en notre Mairie. Heureux événements familiaux que nous avons toujours beaucoup de plaisir à célébrer.

Enfin, si les conditions climatiques extrêmement favorables ont permis à nos agriculteurs d'effectuer dans les meilleures conditions possibles leurs récoltes de fourrage ainsi que les moissons, le manque d'eau se fait maintenant considérablement ressentir. Et au cours de cet épisode caniculaire nous avons contacté le maximum de personnes âgées ou isolées afin d'attirer leur attention sur les dangers que représentent pour leur santé les fortes chaleurs et les précautions à prendre pour les éviter. C'est avec satisfaction que nous avons pu constater que les nombreux spots publicitaires et les informations liés à ces phénomènes météorologiques leur étaient acquis.

L'heure de la rentrée vient de sonner pour la plupart d'entre nous et tout particulièrement pour les scolaires. Notre école a réouvert ses portes et les travaux d'entretien qui y ont été réalisés (peintures extérieures de la porte d'entrée et des grilles autour des cours de récréation) lui ont redonné un aspect plus accueillant. Les élèves du Lycée Edgard Pisani ont retrouvé leur établissement. Nous y reviendrons plus en détail dans ce nouveau numéro.



Bien cordialement à vous.
Huguette Madelmont, votre Maire

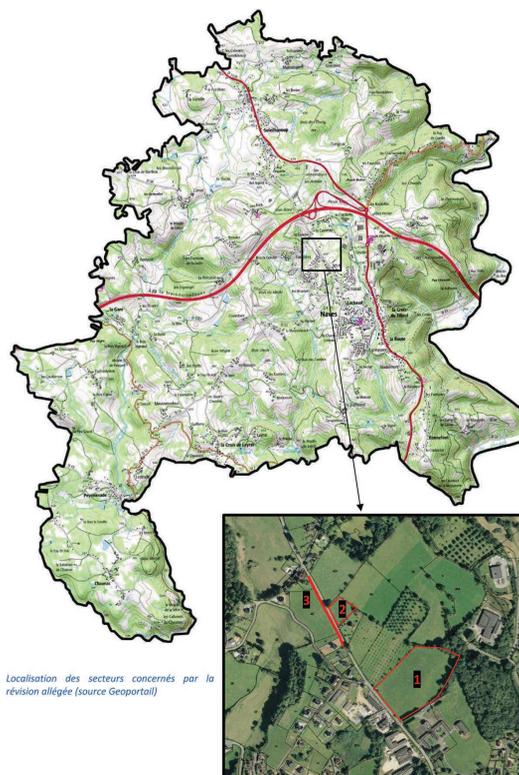


Actualités

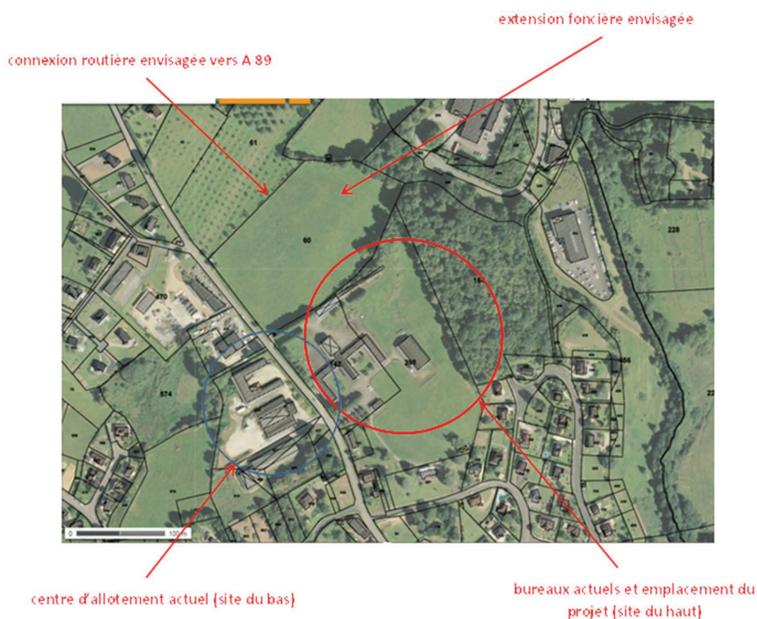
Révision allégée N°2 du PLU

Par délibération du conseil municipal du 1er décembre 2017, la commune de Naves a prescrit la révision allégée n°2 de son PLU, afin de permettre une liaison voirie entre la ZA actuelle et la RD 58, la mise en place de cette jonction contribuera également à diminuer le trafic dans le bourg de Naves.

Une enquête publique sera ouverte du 20 novembre au 20 décembre 2018 ; la commissaire-enquêteur, Mme Mary-Lyse BAUDOUX-PLAS, tiendra des permanences en mairie les 20 novembre (matin), 7 et 20 décembre (après-midi).



Localisation des secteurs concernés par la révision allégée (source Geoportail)



Projet de modernisation du centre d'allotement de Naves

Le centre d'allotement de Naves, nécessite aujourd'hui une rénovation. Pour ce faire, une parcelle voisine est en cours d'acquisition par le groupe Altitude (Les éleveurs du pays Vert).

Ce projet, estimé à 3 M€, prévoit la modernisation des bureaux, la construction d'un centre d'allotement neuf

pour 400 broutards, qui deviendra ainsi l'un des plus modernes de France. Le site, opérationnel en 2020, permettra la localisation de 30 salariés.

Dans la perspective du redéploiement et de la rénovation du centre d'allotement géré par le Groupe Altitude sur la parcelle AO n°60 (secteur n°1) actuellement classée en zone Ap (agricole protégé) et en zone N (naturel), il s'agit d'étendre la zone UX voisine (secteurs d'activités économiques). Parallèlement, l'emplacement réservé n°5 (secteur n°2) institué au bénéfice de la commune dans le but de réaliser un espace vert et une liaison douce n'a plus lieu d'être, l'emprise de la route départementale étant suffisamment large pour permettre la création d'un cheminement.



Enfin, la parcelle AO n°147 au lieu-dit « Le Pérol » (secteur n°3) sera reclassée en zone 1AUa suite au jugement du Tribunal administratif de Limoges du 12 novembre 2015.

Découvertes à Tintignac

Actualités

Le projet de musée sur le site des Arènes à Naves est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique réalisé par l'INRAP, sous la direction de Patrick Maguer, sur une superficie de 1,7 ha entre le 23 avril et le 4 mai 2018.

Située au sud-est du complexe culturel, au pied du théâtre, la parcelle diagnostiquée a livré de nombreux vestiges :

- plusieurs portions de murs,
- une piscine chaude,
- des caniveaux sans doute destinés à l'évacuation de l'eau issue de l'ensemble thermal à des profondeurs comprises entre 1m et près de 3m sous la surface.

En outre, à l'est et au sud de cet ensemble, une voie d'accès au site a pu être suivie sur environ 250 m ; celle-ci est délimitée par



des murets de terrasse construits avec des blocs en réemploi.

L'ensemble des découvertes réalisées lors de cette opération témoigne d'un bon état de conservation des structures dans ce secteur. La présence d'un ensemble thermal dans cette zone trouve ici confirmation.

Aujourd'hui, il n'est pas possible d'estimer le montant financier de ces fouilles. En accord avec la DRAC, les thermes en élévation seront évités et préservés en déplaçant le bâtiment d'une dizaine de mètres. Il appartient désormais à la DRAC de définir le périmètre exact des fouilles pour permettre à la commune d'en connaître le coût à l'issue d'une mise en concurrence. En parallèle, des réflexions sont engagées sur le financement de ces fouilles, à l'issue desquelles la 1^{ère} tranche des études de maîtrise d'œuvre, subventionnée à hauteur de 80% (Etat, Département, Tulle Agglo) pourra débuter.

visites du site de Tintignac

Elles sont assurées par l'association «Archéologie et paysage». Plusieurs visites ont été faites au cours de l'été. Elles suscitent toujours autant d'intérêt et d'engouement. N'hésitez pas à contacter l'association pour programmer des visites de groupe : archeologie.paysage@gmail.com - 05 55 7326 07

Desserte en eau du bassin de Tulle

Ce chantier d'environ 10 mois a débuté sur Naves au mois d'octobre, la première tranche de travaux (de mi octobre à mi décembre). cette première tranche s'étend de l'entrée nord de la commune en face de la route de Cueille, jusqu'à la sortie sud (entrée du bourg en venant de Tulle)

Dans le cadre du projet Vézère, qui est maintenant une réalité, la commune prévoit le renouvellement des conduites datant des années 70 qui se trouvent dans le périmètre du dit chantier. Il est évident que cette opération connaîtra des aléas notamment des perturbations sur le réseau de distribution de l'eau ainsi que sur la circulation le long de la RD1120



En direct du Conseil Municipal



Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 6 juillet et le vendredi 7 septembre 2018, sous la présidence de Madame Huguette Madelmont, Maire. La séance s'est déroulée de la façon suivante :

Administratif-fonctionnement

Délégations du Maire

- Prend connaissance de la décision prise par Madame le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et en application des délégations qui lui ont été confiées, à savoir : signature de la convention avec le Conseil Départemental de la Corrèze pour mise à disposition de la plateforme de dématérialisation des marchés publics, en raison de la dématérialisation des marchés publics à compter du 1er octobre 2018,

Délibérations

- Décide la mise à disposition de la salle des St Martial afin d'y dispenser des cours de Yoga à compter de la rentrée de septembre, pour un montant annuel de 200,00 € et autorise Madame le Maire à signer la convention d'occupation avec l'intervenant,
- Décide compte tenu des nécessités de service, la création, à compter du 1er janvier 2019, d'un poste d'ATSEM Principal de 2ème classe à temps non complet et d'un poste d'adjoint technique à temps non complet,
- Adopte la nouvelle convention de mise à disposition de l'équipement centre équestre à l'établissement EPLEFPA Edgard Pisani à compter du 1er septembre 2018 et autorise Madame le Maire à signer ladite convention et tous documents liés à ce dossier.

Finances

Délibérations

- Décide d'allouer une subvention de 250,00 € au Tour du Limousin Organisation, compte tenu de l'arrêt de la caravane publicitaire sur la place publique le vendredi 17 août et du spectacle sportif gratuit qui traversera notre commune,
- Fixe le montant des charges à rembourser pour l'année 2017 par les trois locataires de la maison médicale située 8 rue de l'hôtel de Ville, en fonction de la superficie des locaux professionnels et de leur durée d'occupation,
- Approuve le Contrat de Solidarité Communale 2018/2020 exposant les aides du Conseil Départemental pour les projets communaux retenus et autorise Madame le Maire à le signer,
- Décide, dans le cadre des travaux de restructuration et de rénovation de l'école communale d'autoriser le bureau d'études L.A.I, maître d'œuvre de lancer la consultation auprès des entreprises

pour la 1ère tranche de travaux dont le montant estimatif est de 130.000,00€ H.T suite au financement obtenu de l'Etat au titre de la DETR pour un montant de 44.2040,00 € et du Conseil Départemental à hauteur de 30.000,00 € et d'autoriser Madame le Maire à signer tous documents liés à ce dossier,

- Approuve le compte rendu financier annuel arrêté au 31 décembre 2017 présenté par la SEM 19 relatif à la concession d'aménagement signée le 16 mars 2017 concernant la réalisation du programme d'aménagement du lotissement « Le Roc Bellevue » et autorise Madame le Maire à signer l'avenant correspondant ,
- Approuve la modification apportée au contrat de prêt souscrit par la SEM 19 qui fixe la phase de mobilisation des fonds au 25 novembre 2018 et autorise Madame le Maire à signer tout document lié à ce dossier,

Aménagements-travaux

Délibérations

- Autorise à pourvoir au remplacement de la conduite de distribution d'eau potable de Soleilhavoup dont le montant estimatif s'élève à 95.000,00 € H.T, travaux réalisés en tranchée commune avec la liaison Seilhac-Tulle réalisée par le Syndicat du Puy des Fourches-Vézère et autorise Madame le Maire à signer la convention qui s'y rapporte,
- Approuve le rapport de l'eau et de l'assainissement 2017,
- Adopte la dénomination des 1ères voies de la commune sur divers secteurs du territoire, autorise Madame le Maire à acquérir des nouvelles plaques de voies et de numérotations, à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de ce dossier,
- Décide, dans un souci d'apaisement et de conciliation avec deux riverains, le classement sans suite de l'enquête publique concernant la demande d'aliénation du chemin rural des Horts sollicitée par un riverain.
- Arrête par, la révision alléguée n°2 du PLU concernant une opération au secteur de la Geneste, la suppression de l'emplacement réservé n°5 au lieu-dit « la Geneste-la Conche » et concernant une opération, suite à la décision du Tribunal administratif, au lieu-dit « Le Pérol », avant notification aux personnes publiques associées et mise à disposition du public par la procédure d'enquête publique et autorise Madame le Maire à signer tous documents liés à ce dossier.



C'est sous un soleil radieux que les enfants ont fait leur rentrée au groupe scolaire Marcel Estrade.

106 enfants en classes élémentaires, 64 en maternelles sont répartis dans 5 classes élémentaires et 3 classes maternelles.

Bonne année scolaire à tous.



Organisation de l'année 2018-2019

Effectifs et répartition

170 élèves (rentrée septembre) sont inscrits pour la rentrée scolaire à l'école Marcel Estrade de Naves. Ils sont répartis en 8 classes de 20 à 28 élèves chacune. La répartition enseignants/classes est la suivante :

Maternelle :

- Toute petite section (TPS) + petite section (PS) :
Stéphanie Gauthier : 17 élèves
- Moyenne Section (MS) : Marie-Ange Combe : 24 élèves



- Grande Section (GS) : Christine Larnaudie : 23 élèves

Elémentaire :

- CP : Séverine Lafont : 19 élèves
- CP-CE1 : M Franck Bouillaguet, directeur : 26 élèves
- CE2 : Mme Séverine Soularue : 22 élèves
- CM1 : Isabelle Boyer : 20 élèves
- CM2 : Nadine Van : 19 élèves

Horaires de l'école

Maternelle et élémentaire :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi :
enseignement 9h00-12h00 et 13h30-16h30.

Horaires de la garderie :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi :
7h00-9h00 et 16h30-19h00

Le service d'accueil du mercredi fonctionne de la même façon que l'année passée :

Un service d'accueil des enfants est assuré par la commune les mercredis de 7h30 à 18h30 dans les locaux de la garderie du groupe scolaire Marcel Estrade.

L'inscription, réservée en priorité aux enfants dont les deux parents travaillent, peut se faire à la journée ou à la demi journée selon des modalités d'horaires préalablement définies par une fiche d'inscription et un règlement intérieur remis, comme de coutume à la rentrée scolaire.

Les tarifs sont les suivants :

- Demi journée : 5,30 €
- Journée : 10,60 €
- Prix du repas : 2,10 €

Si vous êtes intéressés par ce service du mercredi (matin, après midi, journée) vous voudrez bien en faire part au service de la garderie municipale.

Aménagements Travaux



Dans le cadre de la finalisation du P.A.B a eu lieu :

- la pose de potelets en centre bourg,
- la pose des résines au sol (passage piétons),
- le marquage au sol du parking.
- Le fleurissement du bourg avec moins de plantes annuelles et plus de vivaces s'étoffera dans le temps.



les Services Municipaux ont réalisé des travaux d'entretien habituels à l'école et notamment la peinture des grilles, des portes et portails.

Rénovation du logement de Lestrade par les services municipaux



Mise en place de la signalisation au sol du carrefour entre la RD1120 et la rue de Bel Aspect



Pose de la signalétique sur la maison médicale.



Travaux à l'église : plusieurs mises en état ont eu lieu, nettoyage de l'église, réparation des cloches et réfection de la sono.

Tulle Agglo

Atelier agroalimentaire de transformation fermière

Le projet d'atelier agroalimentaire s'inscrit dans une politique territoriale de Tulle agglo dont l'un des axes, relevant de sa compétence économique, consiste à redynamiser l'agriculture locale. Ceci passe par un meilleur renouvellement des générations, la diversification, la création de nouvelles richesses.

En 2017, Tulle agglo s'est engagée avec la Chambre d'agriculture de la Corrèze, l'EPLEFPA Edgard Pisani et d'autres acteurs du territoire (formation, établissements publics, associations...) dans l'élaboration d'un Projet alimentaire territorial (PAT).

La création d'un atelier collectif participe de cette stratégie. L'atelier représente à la fois un outil de valorisation pour des producteurs, un moyen de répondre partiellement au marché de la restauration hors domicile locale et un équipement ouvert à la formation.

Des producteurs engagés et le lycée agricoles à leurs côtés

Ce sont 12 producteurs du département, dont plusieurs de l'agglo, qui sont impliqués dans le projet. À noter que l'EPLEFPA Edgard Pisani de Naves est aussi associé au projet depuis la phase d'étude. Ensemble, ils s'apprentent à constituer une SAS (Société par actions simplifiée) qui exploitera l'atelier construit par Tulle agglo.

Cet outil permettra aux producteurs, tous éleveurs à ce jour, de maîtriser l'ensemble des étapes, depuis l'élevage à la ferme, leur métier, jusqu'au produit fini pour garantir une qualité fermière aux consommateurs. C'est la commercialisation en circuits courts de proximité qui est privilégiée grâce à ce moyen.

Pour le lycée, ce peut être le moyen d'introduire de la viande issue des élevages bio de la ferme dans la restauration de l'établissement ainsi qu'un outil pour conforter l'activité de formation (CFPPA notamment).

L'atelier et son activité

L'atelier, ensemble de 700 m², est conçu pour la découpe de viande, la transformation froide (saucisserie) et chaude (conserves, plats cuisinés) ainsi que la salaison. Il disposera d'une légumerie de 70 m² pour les maraîchers et producteurs de fruits. Celle-ci sera particulièrement adaptée pour répondre à des demandes en restauration collective.

L'atelier assurera aussi des prestations de découpe, transformation et conditionnement pour des producteurs extérieurs à la société.

La société exploitante recrutera bouchers professionnels et personnel polyvalent.

Où et quand ?

L'atelier sera construit dans la zone d'activité de Soleilhavoup. Le chantier s'ouvrira en novembre 2018 pour une année de travaux environ. Après une phase de tests et de rodage, 2020 sera l'année de la montée en puissance de l'activité.

Cérémonies du 8 mai et 18 juin

Focus

Ces commémorations se sont déroulées en présence des élus, des anciens combattants, des enfants de l'école et de la population. Une innovation cette année : nos porte-drapeaux se faisant rares, cette mission a été proposée à deux jeunes (Lucas et Enzo) qui se firent un plaisir de porter cet emblème de la Nation jusqu'au Monument aux Morts. Il semble que cette initiative ait fait des émules puisque récemment, des informations ont été données invitant les organisateurs des cérémonies



du souvenir à y impliquer les jeunes par des lectures, des dépôts de fleurs et ... à porter les drapeaux.

Tour du Limousin

L'étape Egletons-Uzerche de la 51^{ème} édition de cette importante manifestation s'est déroulée le 17 août dernier. Il y avait du monde, surtout dans la montée des Costes où était décerné le prix du meilleur grimpeur. La caravane très attendue n'a fait qu'une brève halte sur la place pour ne pas entraver le passage des coureurs qui avaient beaucoup d'avance. Le peloton en rang serré était si rapide qu'il n'était pas possible de reconnaître les favoris.

Des signaleurs bénévoles ont assuré la circulation et la sécurité le long du circuit emprunté par les coureurs de Vimbelle à la Gare de Naves. Grâce à leur vigilance, aucun incident n'a été à déplorer et pour les remercier de leur implication, la municipalité les a tous conviés à l'Oustal pour y prendre le verre ... du réconfort.



Infos

Bavard'âge

Le 11 juin le comité de pilotage local s'est réuni sur notre commune pour étendre ce projet de lien social.

Ce réseau recherche des bénévoles pour aller au devant de personnes isolées qui en auraient fait la demande.

Dans le but de rompre l'isolement, de partager des moments conviviaux, d'échanger, se promener, jouer aux cartes, les bénévoles de Bavard'âge viennent au domicile des personnes qui le souhaitent.

Une petite formation avec une charte est proposée au départ.

Renseignements : instance de coordination de l'autonomie du canton de Naves - mairie de St Mexant.



Centre équestre Signature de convention avec la commune

Vendredi 7 septembre 2018 a eu lieu au Lycée Agricole de Naves la signature d'une convention en présence de Mme Madelmont, maire de Naves, M. Jerretie, député de la Corrèze, et M. Virlojeux, directeur de l'EPLEFPA Edgard Pisani. Celle-ci avait pour objet le renouvellement de la mise à disposition par la commune de Naves des bâtiments du Centre Equestre au profit du Lycée Edgar Pisani.

Dès septembre 2017, une première convention de mise à disposition avait permis au lycée de reprendre la gestion du centre équestre, support pédagogique indispensable aux formations équestres du lycée et du Centre de Formation d'Apprentis ; cela concerne environ 150 apprenants qui suivent ces enseignements.

Grâce au soutien du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, le lycée a franchi une nouvelle étape avec l'acquisition d'une cavalerie propre.

Ce partenariat avec la commune de Naves permet au centre équestre de se développer en étant un exemple en termes de formation mais aussi un lieu d'attractivité pour le territoire en matière de sport et de loisirs. Et comme cela avait été envisagé lors de la restructuration et annoncé par l'ancien maire Christophe Jerretie, le centre équestre peut, depuis le 1^{er} septembre, accueillir le public extérieur pour des leçons d'équitation et la prise en pension de chevaux.

Bon été pour le GAGN

Après avoir eu de nombreuses visites d'associations et d'organismes, nous avons récolté durant l'été les fruits de nos campagnes de publicité, nous sommes inscrits dans le circuit de visite de l'ODCV et de nombreux clubs.

Nous avons aussi mené avec succès les deux expositions à Lestards et à Perpezac le blanc, obtenu un nouveau succès avec notre 13^{ème} bourse d'échange, participé aux journées du patrimoine, et serons à Ussel dans le cadre de la Fête de la Science.

Ce succès est aussi le fruit du travail en profondeur du club auprès de nombreuses organisations, travail de longue haleine qui permet que le GAGN et Naves soient présents quand on parle géologie.



ELAN

au complet cet été!!!

Cet été encore, Elan a ouvert ses portes pour accueillir les enfants de Naves et d'ailleurs toujours plus nombreux.... En effet, pas moins de 160 enfants ont fréquenté le centre durant les deux mois d'été !

Plus de 17 professionnels dynamiques se sont démenés pour satisfaire et répondre avec précision et bienveillance aux besoins de ce jeune public.

Au programme des journées, de nombreuses activités et d'innovants projets ont animé l'été riche en découverte par-

tage et plaisir ; Atelier Montessori, langue des signes, couture, slackline, cirque, maquette, skateboard, boule lyonnaise, modelage...

Ainsi que des sorties : ferme pédagogique, cinéma, spectacle à Sédières, visite de la caserne des pompiers ...

Les goûters bio et locaux ont été à l'honneur tous les jours....

La saison s'est clôturée par un spectacle réalisé par les enfants où la bonne humeur incontournable était au rendez-vous ; suivi d'un repas convivial avec les familles et les partenaires.

Une fois de plus, un grand bravo au travail et à la sympathie de toute l'équipe !!

N'hésitez pas à consulter le site internet <http://elan-naves.fr/> - Plus d'info : 06/61/30/50/75 elan.navés@gmail.com



Rencontres & Dédicaces

C'est la rentrée littéraire !

Pour l'association Rencontres et Dédicaces, les devoirs de rentrée sont «consistants», avec la préparation de la prochaine foire du livre (dimanche 3 mars 2019), foire pour laquelle nous nous efforçons de renouveler les auteurs et de vous surprendre pour vous proposer des lectures nouvelles.

La traditionnelle conférence qui donne, d'une certaine manière, le début de notre manifestation accueillera..... une surprise agréable.

Le concours de nouvelles, initié en 2018, sera reconduit et placé sous l'égide de notre association, avec le partenariat des éditions de la rue mémoire.

Amis lecteurs, devenez écrivains, sur le thème de votre choix, et laissez courir votre imagination à partir de la phrase suivante :

«Gracieuse comme une libellule, la 2CV doubla, dans un bruissement d'ailes à peine audible, la porsche noire qui semblait collée au bitume telle une lourde mouche à l'agonie...»

Information et règlement du concours : www.foiredulivrenaves.over-blog.com

Enfin, vous aurez l'occasion de rencontrer la lauréate du prix des lecteurs corréziens, prix organisé par la médiathèque départementale., à l'occasion de son séjour en Corrèze, du 23/10 au 27/10. La lauréate est Cathy Bonidan, qui a illuminé de sa présence la foire 2018, avec son ouvrage «La fleur de l'héllébore».

Lecteur ou es, écrivain avertis, en participant au

Concours de Nouvelles

« Gracieuse comme une libellule, la 2CV doubla, dans un bruissement d'ailes à peine audible, la porsche noire qui semblait collée au bitume telle une lourde mouche à l'agonie... »

A toi de continuer...

en 10 pages maxi,
police Times,
caractère : 12,
à ton clavier.....



Les prix suivants seront décernés :
Prix des lycéens, Prix des collégiens (ouvrage collectif ou individuel),
Prix des auteurs amateurs adultes, Prix des auteurs édités ou auto-édités

⇒ Inscription gratuite
⇒ Annonce des résultats :
à l'occasion de la Foire du livre de Naves, « Mille et une pages »,
organisée dimanche 3 mars 2019.

Rencontres et Dédicaces Editions de la rue Mémoire



Les Concerts du Cloître terminent leur saison à Naves

C'est devenu une coutume et souhaitons qu'elle se pérennise, la saison des concerts du cloître se termine en l'église de Naves. Elle était trop petite cette année ! Nous avons dû, pour des raisons de sécurité, refuser du monde. Nous nous en excusons vivement auprès des personnes qui n'ont pu assister à ce concert.

Il faut dire que les voix du Choeur de Sartène avaient toute leur place devant notre retable. Entre profane et sacré, polyphonies et gospel, grace à la présentation précise des chants interprétés, ce fut un moment de musique exception-

nel devant un public respectueux et plein d'émotions.

Merci à André Brousse, actif Président, de retenir Naves pour des concerts d'aussi grande qualité.

Une saison de marchés de producteurs



Cette année 2018 fut difficile pour les Marchés de Pays (météo peu favorable, coupe du monde, sûrement lassitude aussi) mais nous persevererons car c'est une animation très importante au sein de notre commune. Pour ceux qui répondent toujours présents, merci de votre soutien. Les Associations ont tout de même tenu à vous offrir le Feu d'Artifice qui nous le pensons a ravi petits et grands. Et pour la saison prochaine, les Humeurs Cérébrales seront présents le mercredi 21 Août 2019. En attendant nous vous donnons rendez vous pour le Marché de Noël le dimanche 16 décembre 2019.

Retour sur images

Tournoi de Tennis

Le tournoi de Naves s'est clos avec les victoires de Valentin Miranda (5-6) du Tc Ussel sur Benoît Lacroix (5-6) du CAB 6/2 6/2 et de Sandra Vergt CAB (15) sur Elisabeth Labarre d'Egletons (15/2) 6/4 6/1. Chez les plus de 35 ans Alain Abdesselam (15/2) a dominé Christophe Talabot (15/4) 6/3 6/4. Les consolantes ont été remportées par Anthony Voisin chez les hommes, Nathalie Martinie chez les dames et Olivier Soubranne en plus de 35 ans.

En 15/16 ans garçons Hugo Rivière remporte le tournoi et en 13/14 garçons Yeabse Bartoli bat Thibault Dugast 6/1 6/3, la consolante est gagnée par Alexis Douvenot. En 13/14 filles Lisa Marie Teppe est lauréate. Enfin, en double mixte le couple Fontchastagnier/Colin termine premier d'un groupe de 8 équipes.

Maurice Tintignac président du club a remercié les nombreux sponsors, la municipalité, les 91 joueurs et joueuses, le député Christophe Jerretie ainsi que le président du comité départemental Jean-François Teyssandier. Il a félicité la directrice du tournoi Patricia Colin, le juge arbitre Pierre Théolas pour l'organisation parfaite de ce tournoi qui sera reconduit l'an prochain à la même période. Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé la remise des prix.



E.B.M.

C'est reparti pour une nouvelle saison pongiste

Poursuivre la formation des jeunes

La saison 2017-2018 s'est terminée par le titre de champion de la Corrèze d'Alban Mazaud, en moins de 13 ans. C'est la 7e année consécutive qu'au moins un de nos jeunes remporte un titre départemental ou régional. Nous allons poursuivre cette politique de formation des jeunes.

Assemblée Générale

La traditionnelle assemblée générale de juin s'est tenue à Chamboulive cette année. Elle a reconduit le bureau sortant à la tête du club :

Président : Jacques Gauvreau

Secrétaire : Clément Vernédal

Un été animé

Comme chaque année, l'Entente des Basses Monédières a activement contribué à l'animation de la vie locale. Nos bénévoles - joueurs, parents et conjoints - ont assuré la réussite du marché de pays de Naves le 12 juillet dernier. Nous avons ensuite poursuivi par l'organisation de nos traditionnels tournois d'été de tennis de table, à Chamboulive. Une vraie réussite sportive et conviviale qui rythme l'été pongiste en Corrèze. L'été s'est terminé par la participation à l'organisation du comice agricole de St Jal et du dernier marché de pays de Naves. Merci à tous ceux qui ont fait de ces manifestations, une réussite.

C'est reparti pour une nouvelle saison

Les pongistes de l'Entente des Basses Monédières ont repris balles et raquette dès la première semaine de septembre. Les entraînements adultes ont lieu le mardi à partir de 20h à la salle des ateliers municipaux à Naves. Les entraînements jeunes ont lieu les vendredis de 18h30 à 20h à la salle des ateliers municipaux à Naves. Des entraînements tous publics ont lieu le dimanche de 10h à 12h au gymnase de Seilhac. Dès 5-6 ans, filles ou garçons, jeunes ou moins jeunes, loisirs ou compétition, n'hésitez pas à venir essayer le ping pong ! Contact : bassesmonedieres@gmail.com - 06 70 48 27 18

AMCV19

La Navaroise

Une rando sympa et conviviale accessible à tous

La 6^{ème} édition de la Navaroise s'est déroulée le dimanche 2 septembre dernier.

Il s'agit d'une randonnée moto verte organisée par l'équipe de l'AMCV19.

Ce sont près de 250 randonneurs qui sont venus découvrir les paysages du pays de Naves.

Ils ont dû parcourir deux boucles distinctes d'environ 60km chacune :

L'une partait du côté de St Clément en passant par Tulle-St Mexant-Seilhac - Lagraulière et était agrémentée par une spé-

ciale à Facherivière (parcours accidenté de 4min rubalisé dans un pré afin de pouvoir se défouler et rouler à grande vitesse).

La seconde était orientée du côté de Bar avec un parcours plus technique. Elle empruntait de nombreux chemins privés et les randonneurs ont pu s'essayer dans des zones privées de franchissement du côté du Puy de Cueille.

Tous les participants ont eu le droit à un «casse-croute» sur le parcours puis à un repas le midi, servi par le restaurateur local l'Oustal.

Le beau temps est venu embellir la randonnée et les paysages visibles le long du parcours.

Les motards ont énormément apprécié cette édition : «C'est une rando super sympa et conviviale. Elle est accessible à tous et c'est rare de trouver ce système de 2 boucles dans lesquelles nous trouvons de la spéciale banderolée et du technique», nous explique un participant à son arrivée.

L'équipe de l'AMCV19 est très satisfaite de cette édition :

«Nous avons fait le plein en participants alors que nous avons fait un pause l'année dernière (passage des ISDE sur la commune). Le beau temps était de la partie et nous n'avons eu aucun incident à déplorer. Tout est parfait !» commente fièrement le président Julien Vernejoux.

«Notre parcours a été fortement apprécié, notamment la boucle de Bar et la spéciale de Facherivière. A cette date, nous avons que des retours positifs...mis à part la poussière dans les chemins lorsque les randonneurs se suivaient de trop près... mais il vaut mieux cela que la pluie et la boue.», ajoute en souriant le secrétaire Julien Eyssidieux.

«Nous avons passé beaucoup de temps à ouvrir les chemins. Certains n'étaient plus pratiqués depuis des dizaines d'années, d'autres ont vu la végétation reprendre le dessus. Mais le sourire et le plaisir rapportés par les participants nous récompensent du travail effectué», précise François Berthelot.

En résumé, l'édition 2018 de La Navaroise a été un franc succès.

L'équipe de l'AMCV19 remercie tous les bénévoles, ainsi que les communes, et les propriétaires des parcelles pour les avoir laissés passer. Elle commence déjà à penser à sa prochaine organisation pour 2019.



Retour sur images

L'Ecurie Anciennes Sportives Naves-Corrèze



Le 2^{ème} Rallye Carto-Touristique Naves-Meyssac a rencontré un franc succès avec la participation de 30 équipages de véhicules anciens. Le dimanche 3 juin, le départ fut donné de la place de Naves. Après une collation servie à l'Oustal, les concurrents munis de leur road-book (carnet d'itinéraire) sont partis pour la première épreuve du matin à la découverte des Monédières.

Après un déjeuner sympathique à Gimel-les-Cascades, deuxième épreuve de l'après-midi : Les participants se voyaient offrir un itinéraire à définir sur une carte à l'aide d'un calque à positionner pour rallier Meyssac par les jolies petites routes que compte notre département. En fin d'après-midi une ré-

ception nous attendait à la mairie de Meyssac pour un vin d'honneur qui suivait la remise des récompenses.

Nous avons dû, au regret de tous nos bénévoles de l'organisation, de nos fidèles partenaires et des nombreux collectionneurs qui comptaient y participer, annuler la démonstration historique du Pont de la Prade (6^è édition). Décision prise et communiquée dès le 15 juin. Le durcissement de la position des pouvoirs publics, qui imposent les règlements des compétitions automobiles, l'ingérence de la FFSA dans les manifestations des clubs de véhicules anciens et le manque de courage de la FFVE ne sont pas acceptables. Les coûts engendrés grèvent aussi trop les budgets.

Retour sur images

Les Chandarers du pays de Naves

C'est la rentrée, à l'été succède l'automne et la rando « les feuilles mortes » s'annonce !

Les membres de l'association Les Chandarers du pays de Naves poursuivent les travaux préparatoires de la randonnée annuelle des feuilles mortes. Réservez sur votre agenda la journée du dimanche 11 novembre pour participer à cette randonnée, soit en qualité d'habitué, soit pour la première fois et pour découvrir des tracés inédits et des paysages inoubliables, ce qui vous permettra également de dire « Les feuilles mortes, j'y étais ».

A pied, en VTT, les organisateurs vous proposent des difficultés adaptées à votre niveau.

Pensez à vous inscrire en ligne (nombre de places limitées pour le repas).

Mais l'association, c'est aussi :

- Un groupe marche le mercredi après midi
- Un groupe VTT le dimanche matin, sur les chemins de Naves ou dans le cadre de randonnées
- Des sorties à « thème », sorties encadrées
- Un groupe patrimoine, qui actualise le topo guide Naves en balades
- Un groupe « chemins » pour entretien des chemins et suivi du balisage.

Vous aimez la nature, vous avez apprécié nos randonnées et les promenades sur les chemins balisés, alors rejoignez nous, visitez notre site (www.chandarers.org) et consultez notre page Facebook (<https://fr-fr.facebook.com/ChandarersNaves>)

NAVES
11 NOVEMBRE

MARCHE
PARCOURS DE
9 à 25 KM

VTT
PARCOURS DE
25 à 70 KM

VTT
ENFANTS - FAMILLE

Repas possible,
200 couverts maximum.

RANDO des
FEUILLES MORTES

INSCRIPTIONS
EN LIGNE
↓
TARIFS RÉDUITS

RENSEIGNEMENTS :
mail : chandarers.naves@gmail.com
Site : <http://www.chandarers.org>
<https://www.facebook.com/ChandarersNaves>



NSL Seniors



Le club NSL RUGBY s'est réuni le vendredi 15 juin 2018 au club house de Lagraulière, pour dresser le bilan de cette année et les prévisions pour l'année prochaine, en présence de nombreux dirigeants et bénévoles, de plusieurs joueurs et des maires des deux communes : Naves et Lagraulière.

Le président Philippe Vaur ainsi que le Bureau et le Comité Directeur, élus pour deux ans, seront encore en place cette saison.

L'équipe première finit à la septième place, la réserve à la sixième place. Grâce à ces résultats, NSL RUGBY seniors évoluera en honneur de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine de rugby, dans la poule 2. (voir calendrier des rencontres p. 19)

Les cadets et juniors ont également été félicités pour leur bonne saison puisque les cadets sont allés jusqu'en quart de finale de leur catégorie en Teulière B, les juniors ont évolué en Balandrade.

A.P.E.

L'année 2017-2018 s'est clôturée par la fête de l'école pour l'APE de Naves. Cette année encore le soleil et les chants ont permis à tous de passer une bonne soirée dans l'ancien parc de la piscine.

Durant l'année l'ensemble des manifestations (loto, goûter de Noël, vide ta chambre, carnaval) ont jalonné les mois de scolarité des enfants.

Encore un grand merci à l'ensemble des bénévoles pour leur aide efficace et précieuse tout au long de l'année pour la réussite de ces opérations. Un merci aussi à l'ensemble de l'équipe éducative du groupe scolaire Marcel Estrade (Enseignants, ATSEM ...) pour leur aide au quotidien dans le relais des informations. C'était une belle année je crois.

Gageons que l'année nouvelle sera studieuse et conviviale pour l'ensemble des personnes concernées par l'école de Naves (enfants, agents publics élus et parents).

Bonne année scolaire à tous !!



NAV' Y DANSE

Bilan 2017/2018 :

Nous avons débuté par un stage de danse le samedi 24 juin 2017 qui avait pour but de s'assurer que la mise en place de cours de danse à Naves avait sa place.

L'essai a été concluant, nous avons donc établi un planning sur l'année 2017/2018, avec les conseils de notre professeur Éric Marty, comme suit :

Nous avons fait le choix pour cette première année de vous faire découvrir 5 danses, de septembre 2017 à juillet 2018, à raison de 7 séances par danse chaque vendredi de 19h à 20h.

1) Rock (environ 30 personnes à chaque cours)

2) Paso Doble (Entre 10 et 15 personnes à chaque cours)

3) Chacha (une vingtaine de personnes)

4) Valse (entre 3 et 5)

5) Salsa (une vingtaine de personnes)

Nous avons clôturé notre année par un stage autour d'une trentaine de personnes, qui s'est déroulé samedi 23 juin avec 1h30 de Bachata et 1h30 de danses en ligne (Cumbia semana, Kuduro, et Over the moon).

A la suite de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 25 juin 2018, où chacun a pu s'exprimer nous avons fait le choix d'un nouveau planning pour l'année à venir (voir p.19).



Retour sur images

Société communale des Chasseurs de Naves une saison bien remplie

L'assemblée générale de la Société communale des Chasseurs de Naves s'est tenue le 25 mai, en présence de Sandra Bouthouyrie, représentant la Mairie.

Après avoir salué la mémoire d'Albert Laporte, décédé au cours de la saison dernière, le Président Daniel Carias a remercié toutes les personnes et associations qui aident la Société de chasse à organiser ses diverses manifestations, ainsi que tous les propriétaires qui autorisent le passage des chasseurs sur leurs terres. La subvention de la Mairie a été reconduite ; quant à celle du Crédit Agricole, elle a permis l'achat d'une chambre froide, installée et mise en service à la Maison de la chasse.

Pour la saison 2018-2019, la Société communale des Chasseurs de Naves a décidé de participer à l'ouverture anticipée de la chasse aux sangliers, dès le 18 août, afin d'aider à la protection des cultures. Elle organisera également une ou plusieurs battues aux renards, comme elle l'a fait au cours de la saison passée (où 29 renards avaient été prélevés).

Quant à la participation aux marchés de pays, elle a été, bien entendu maintenue, pour les marchés des 4 juillet et 29 août.

Le prochain concours de belote aura lieu le vendredi 7 décembre 2018, à la salle des Saint-Martial.

Quant au repas de la Chasse, il se déroulera en février 2019 ; la date précise ainsi que le menu seront communiqués ultérieurement.



Les articles de «retour sur images» sont fournis en majorité par les associations et nous les publions selon le fond et la forme transmis.

Naves Basket Club

Une nouvelle association a pointé le bout de son nez durant la période estivale.... Naves Basket Club !

Il n'y avait pas encore de club de basket sur notre commune. C'est la raison principale pour laquelle cette association s'est montée sur la commune de Naves.

Les objectifs? Prendre plaisir à jouer au basket dans la convivialité et développer un projet sur le long terme en ouvrant une école de mini basket.

Avec l'aide de la mairie de Naves, du Lycée Agricole Edgard Pisani et du Conseil Régional, le club a pu commencer à préparer sa saison à la fin de l'été. Composé actuellement d'une seule équipe sénior féminine, le club est ouvert à toute nouvelle recrue débutante ou confirmée.

Les entraînements se déroulent le mardi et le vendredi de 19h30 à 21h au Lycée Agricole de Naves.

Naves Basket Club recherche également des bénévoles prêts à s'investir dans un club qui souhaite se développer en mettant en avant des valeurs de respect et d'entente conviviale.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le club par mail : naves_basket_club@outlook.fr



Associations

Associations

Nav'y Danse

Programme 2018/2019

Montant de la cotisation d'adhésion à l'association = 15€/an
Durée du cours de danse = 1h30 - 8 séances de 4 danses

- Prix au cours (1h30) : 9€ /personne ou 15€ /couple
- Prix pour 8 séances : 72€ /personne ou 120€ /couple

Possibilité pour celles et ceux qui le souhaite de faire le cours de 19h à 20h au prix de 6 € par personne ou 10 € pour 2 personnes. La première ½ heure (18h30/19h) étant de l'échauffement sous forme de danse en ligne et la 2ème ½ heure de la révision du cours précédent.

Reprise des cours : le vendredi 7 septembre de 18h30 à 20h, c'est ouvert à tout le monde.....



PLANNING COURS DE DANSE 2018/2019
Salle polyvalente de Naves (19460)
Tous les vendredis (hors vacances scolaires) de 18h30 à 20h

SEPT. 2018	OCT. 2018	NOV. 2018	DÉC. 2018	JANV. 2019	FÉV. 2019	MARS 2019	AVR. 2019	MAI 2019	JUIN 2019	JUIL. 2019	AOÛT 2019
S 1	L 1	J 1	S 1	M 1	V 1	L 1	S 1	M 1	J 1	L 1	J 1
D 2	M 2	V 2	D 2	M 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	M 2
L 3	M 3	L 3	L 3	J 3	D 3	M 3	L 3	M 3	L 3	M 3	V 3
M 4	J 4	D 4	M 4	V 4	L 4	L 4	J 4	S 4	M 4	J 4	D 4
M 5	V 5	L 5	M 5	S 5	M 5	M 5	V 5	D 5	M 5	V 5	L 5
J 6	M 6	J 6	D 6	M 6	M 6	M 6	L 6	J 6	J 6	S 6	M 6
V 7	D 7	M 7	V 7	L 7	J 7	J 7	D 7	M 7	V 7	D 7	M 7
S 8	L 8	J 8	S 8	M 8	V 8	V 8	L 8	M 8	S 8	L 8	J 8
M 9	V 9	D 9	M 9	S 9	M 9	M 9	S 9	J 9	M 9	D 9	V 9
L 10	M 10	S 10	L 10	J 10	D 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10	S 10
M 11	J 11	D 11	M 11	V 11	L 11	L 11	J 11	S 11	M 11	J 11	D 11
V 12	M 12	L 12	M 12	S 12	M 12	M 12	V 12	D 12	M 12	V 12	L 12
J 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13	M 13	S 13	L 13	J 13	S 13	M 13
V 14	D 14	M 14	V 14	L 14	J 14	J 14	D 14	M 14	V 14	D 14	M 14
S 15	L 15	J 15	S 15	M 15	V 15	V 15	L 15	M 15	S 15	L 15	J 15
D 16	M 16	V 16	D 16	M 16	S 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16
L 17	M 17	S 17	L 17	J 17	D 17	D 17	M 17	V 17	L 17	M 17	S 17
M 18	J 18	D 18	M 18	V 18	L 18	L 18	J 18	S 18	M 18	J 18	D 18
M 19	V 19	L 19	M 19	S 19	M 19	M 19	V 19	D 19	M 19	V 19	L 19
J 20	S 20	M 20	J 20	D 20	M 20	M 20	S 20	L 20	J 20	S 20	M 20
D 21	M 21	V 21	D 21	L 21	J 21	J 21	D 21	M 21	V 21	D 21	M 21
S 22	L 22	J 22	S 22	M 22	V 22	V 22	L 22	M 22	S 22	L 22	J 22
D 23	M 23	V 23	D 23	M 23	S 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	V 23
L 24	M 24	S 24	L 24	J 24	D 24	D 24	M 24	V 24	L 24	M 24	S 24
M 25	J 25	D 25	M 25	V 25	L 25	L 25	J 25	S 25	M 25	J 25	D 25
M 26	V 26	L 26	M 26	S 26	M 26	M 26	V 26	D 26	M 26	V 26	L 26
J 27	S 27	M 27	J 27	D 27	M 27	M 27	S 27	L 27	J 27	S 27	M 27
V 28	D 28	M 28	V 28	L 28	J 28	J 28	D 28	M 28	V 28	D 28	M 28
S 29	L 29	J 29	S 29	M 29	V 29	V 29	L 29	M 29	S 29	L 29	J 29
M 30	V 30	D 30	M 30	S 30	M 30	M 30	S 30	J 30	D 30	M 30	V 30
L 31	M 31	S 31	L 31	J 31	D 31	D 31	M 31	V 31	L 31	M 31	S 31

4 Périodes de 8 séances + 3 séances de révision en juin

Rock Bachata Danses En Ligne Salsa Révision

- Cotisation annuelle adhésion Assoc Nav'y Danse : 15€

- Prix au cours (1h30) : 9€ /personne ou 15€ /couple

- Prix pour 8 séances : 72€ /personne ou 120€ /couple

Le Petit Cabaret

" En attendant Noël " Spectacle 2018

Pour la plupart des gens, la période de la fin d'année est souvent morose, pénible et fatigante : les jours sont trop courts, trop froids et trop humides, le boulot et les collègues nous prennent la tête, et à la maison, ça n'est guère mieux : les gamins sont épuisants et leurs foutus devoirs de maths beaucoup trop compliqués...

Le pire, c'est qu'entre la course aux cadeaux, la préparation des réveillons, et les repas de famille à rallonge, les quelques jours de vacances qu'on a réussi à poser pour les fêtes promettent d'être tout sauf tranquilles et reposants... Bref, en attendant Noël, c'est pas forcément la joie...

Heureusement, si vous voulez vous détendre un peu durant cette triste période, vous pourrez toujours venir assister au spectacle " En attendant Noël " du Petit Cabaret de Naves, qui sera présenté à la salle polyvalente :

- Les Vendredi 16 Novembre et Samedi 17 Novembre à 21h00,
- Les Vendredi 23 Novembre et Samedi 24 Novembre à 21h00,
- Et le Dimanche 25 Novembre à 15h00.

La réservation des places se fera le Samedi 03 Novembre à la salle Saint-Martial de Naves à partir de 09h30, à raison de 14 euros par place. Vente limitée à 15 places par personne.

NSL RUGBY

Une première saison en Nouvelle Aquitaine

Ligue NOUVELLE AQUITAINE Championnat HONNEUR calendrier NSL RUGBY				Saison 2018-2019 POULE 2	
16 septembre 2018 A1	9 décembre 2018 R1	28 octobre 2018 A6	10 février 2019 R6		
NSL RUGBY à LAGRAULIERE	VILLEREAL	CHAMEYRAT	NSL RUGBY à NAVES		
23 septembre 2018 A2	16 décembre 2018 R2	11 novembre 2018 A7	17 février 2019 R7		
CAUSSE-VEZERE	NSL RUGBY à NAVES	NSL RUGBY à NAVES	VARETZ		
30 septembre 2018 A3	13 janvier 2019 R3	18 novembre 2018 A8	24 février 2019 R8		
NSL RUGBY à NAVES	LE LARDIN	MONTIGNAC	NSL RUGBY à LAGRAULIERE		
14 octobre 2018 A4	20 janvier 2019 R4	25 novembre 2018 A9	10 mars 2019 R9		
POMPADOUR	NSL RUGBY à LAGRAULIERE	NSL RUGBY à LAGRAULIERE	ISSIGEAC		
21 octobre 2018 A5	27 janvier 2019 R5	A1 - A9 : MATCHS ALLER R1 - R9 : MATCHS RETOUR			
NSL RUGBY à LAGRAULIERE	RIBERAC				
24 mars 2019 : 1/8e ALLER	Championnat de LIGUE entre les clubs classés 1 à 4 de chaque poule	6 & 7 avril 2019 : FETES DU RUGBY Champions du pays LEMOVICE (87, 23 & 19)		BOULIERS DE TERROIR Les deux clubs d'un même secteur sportif et d'un même niveau ayant obtenus le plus grand nombre de points terrain se rencontreront pour une finale de niveau	
31 mars 2019 : 1/8e RETOUR					
14 avril 2019 : 1/4 de finale					
21 avril 2019 : 1/2 de finale	Challenge de LIGUE entre les clubs classés 5 à 8 de chaque poule				
28 avril 2019 : finale					
du 5 mai au 9 juin 2019 Championnats de France - En principe 15 clubs qualifiés en HONNEUR pour la Nouvelle Aquitaine					

La très bonne ambiance, la très bonne entente et la bonne gestion permettent au club de prévoir l'avenir avec sérénité, malgré des frais supplémentaires engendrés par les distances des rencontres, et les conditions financières imposées par la nouvelle Ligue et la FFR.

La saison 2018-2019 commence le 8 septembre pour les cadets, qui débutent la phase de brassage National M-16 par 3 rencontres contre Ribérac, Trélissac et Lalinde.

Les juniors auront dans leur poule de brassage National M-18 Tulle (le 8 septembre à Chameyrat), puis Ussel et Limoges.

A l'issue de ces 3 rencontres, et en fonction des résultats obtenus, juniors et cadets continueront soit en National, soit en Ligue 1 ou 2. A noter que ces deux équipes évoluent en rassemblement avec les joueurs licenciés à Seilhac et Treignac.

Les séniors débutent le championnat Honneur le 16 septembre à Lagraultière contre Villéral.

Plusieurs joueurs ont quitté le club au cours de l'intersaison, et 5 nouveaux rugbymen ont rejoint NSL Rugby. Les entraînements et matchs amicaux de début de saison laissent entrevoir de belles perspectives, avec une ligne de 3/4 renouvelée en partie, un nouveau buteur, et un rajeunissement de l'équipe puisque une douzaine de joueurs nés en 2000 vont intégrer le groupe senior.

Nous vous attendons nombreux autour des stades Serge Fleygnac à Lagraultière et des Arènes à Naves pour les rencontres seniors. Cadets et Juniors pourront également occuper les stades de Seilhac et Treignac.

L Conseils



Forte d'une expérience de 10 ans dans la gestion administrative au sein d'une PME, Madame Laurence Coussy a décidé de créer son entreprise L.Conseils en début d'année, afin d'aider une clientèle souvent envahie voire dépassée par les papiers et démarches administratives.

Si vous êtes Artisan, Commerçant, TPE, PME et même particuliers, elle peut vous aider et ça sans embauche et sans contraintes. Elle se déplace chez vous ou travaille depuis son domicile. Elle est disponible selon vos besoins pour une mission ponctuelle ou un travail plus régulier.

Pour toute demande ou renseignements n'hésitez pas à contacter :

L.Conseils - Laurence Coussy - 1 Rue Antoine Cuzange - 19460 Naves

Courriel : l.conseils@orange.fr - Tél. : 06.77.19.85.68

Une nouvelle agence Latitude Services ouvre à Naves

Depuis maintenant 10 ans en Corrèze, Latitude Services et son équipe d'experts contribuent à simplifier et améliorer le quotidien de nombreuses familles du département, en ville comme en zone rurale. Après Brive-Malemort et Ussel, et pour plus de proximité en Pays de Tulle, une nouvelle agence ouvre ses portes le 17 septembre à Naves. Spécialisée dans l'aide à la personne à domicile, LATitude Services accompagne toute l'année ses clients pour des missions ponctuelles ou régulières : ménage, repassage, garde d'enfants dès la naissance, entretien du jardin, petits travaux de bricolage, aide aux personnes dépendantes et/ou handicapées (notamment dans le cas d'incapacité temporaire, sortie d'hospitalisation, accident...), assistance administrative, aide aux devoirs et cours...



La maison facile, l'esprit tranquille !

Avec pour priorités la qualité et l'adaptabilité des services proposés, Latitude Services a développé depuis sa création une offre de compétences large, diversifiée et assurée par un personnel expérimenté recruté avec soin.

De nombreux avantages s'offrent aux clients de l'entreprise :

- Un agrément officiel permet à ses équipes d'intervenir auprès des publics les plus fragiles, contribuant ainsi au maintien à domicile des personnes âgées ou dépendantes, dans le cadre de prestations spécifiques et de tarifs conventionnés.
- Les clients peuvent bénéficier du crédit d'impôt à hauteur de 50% des prestations facturées dans l'année (information détaillée sur demande).
- Les clients peuvent également régler par CESU Préfinancé.
- Plusieurs conventions ont été conclues avec différents organismes pour la prise en charge partielle du coût des missions (mutuelles, caisses de retraite, CAF...).
- La continuité du service est assurée avec le remplacement systématique de l'intervenant à domicile en cas d'absence exceptionnelle, maladie, congés annuels...

N'hésitez pas à venir discuter de vos besoins en agence avec l'équipe qui vous accueillera du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h : les prestations sont étudiées et organisées sur mesure, selon les besoins de chacun.

Renseignements :

7, place de l'église à Naves - Tél. 05 19 98 03 30 - www.naves.latitude-services.com

Economie



Le Garage Paucard

Le Garage Paucard, situé au 31 rue des Arènes à Naves, a ouvert ses portes le 3 septembre dernier. Arnaud Paucard, le gérant, vous accueille dans les anciens locaux du Garage Pinto afin de vous apporter toute l'expertise et le savoir-faire acquis au cours de 15 années passées dans la réparation automobile. Diverses prestations y sont proposées pour l'entretien de votre véhicule : révision/entretien, vidanges, allumage, batterie, visibilité, suspension, échappement, optiques, pneumatiques, freinage, distribution, embrayage, diagnostic... Il vous accueille du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h30, et le samedi de 8h à 12h.

Vous pouvez suivre l'actualité du garage, les offres et promotions sur la page Facebook «Garage Paucard» et prendre rendez-vous au 05.44.40.62.52

Cent patates

«Cent Patates» vous accueillent de 10h à 12h les samedis et la semaine sur rendez vous.

Venez découvrir les différentes variétés de pommes de terre du Nord et celles cultivées en altitude en Auvergne.

La diversification des variétés selon vos envies et les saisons.

Il y a plusieurs conditionnements 2,5 kg ; 5 kg ; 10 kg ; 25 kg et plus.

Variétés pour ce faire plaisir la Grenaille et la Nouvelle pomme de terre. Variétés à chair ferme à faire rissolées, vapeur, salade :

Annabelle, Allians... Variétés de consommations pour la purée, millassou, farciture, frites : Florice, Bintje, Monalisa, Caesar... et pleins d'autres encore.



Badefort



Notre société fait de la vente au particulier en gros et demi gros sur toute sa gamme : découpe de porc (origine France et majoritairement local) et charcuterie, viande de boeuf, veau et agneau. Nous avons également une gamme conserves (patés, rilette, confit, boudin, tripe) sans contrainte de température de conservation.

Gamme charcuterie : saucisserie (chipolata, merguez, saucisse), fabrication cuite (paté de toute sorte, boudin, saucisson cuit), salé (pièce de porc, andouille), produit sec (saucisson, jambon)

Les commandes sont à passer à l'avance (3 à 4 jours avant enlèvement de la marchandise) par téléphone au 05 55 27 91 63, par fax

au 05 55 27 92 28 ou par mail badefortsolac.commande@orange.fr (toujours préciser nom, adresse complète et numéro de téléphone)

Les colis sont à retirer au secrétariat le matin entre 7h et 12h30 de préférence, le règlement est à effectuer à l'enlèvement de la marchandise (par chèque ou espèce car nous ne sommes pas équipés pour la carte bancaire).

Notre secrétariat est à disposition pour tout renseignement tarifaire par téléphone sur les horaires précisés ci-dessous.

Nos locaux sont accessibles aux handicapés.

Les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi de 7h à 12h30 et de 13h30 à 17h (possibilité de laisser les commandes sur répondeur en dehors de ces horaires en laissant nom, adresse complète et numéro de téléphone).

Adresse du site : ZA de la geneste 19460 Naves (accès par rond point du Lycée agricole, à l'entrée de la zone prendre la deuxième route à droite qui finit en impasse sur notre parking).

Naissances

- Ruben DE MAGALHAES, le 9 juin 2018, domicilié «38 bis route nationale»
- Lola FAVARD CHAVANEL, le 16 juin 2018, domiciliée «Résidence square des Tilleuls»
- Gabin CAUQUOT SICARD, le 24 juin 2018, domicilié «8 Rue des Sources»
- Maël Roger Pierre FRAYSSE, le 27 juillet 2018, domicilié «7 Route Nationale»
- Jeanne Valentine Madeleine TOUTAIN, le 19 août 2018, domiciliée «La Conche»
- Evann CERON, le 29 août 2018, domicilié «30 La Route»

Bienvenue aux bébés et félicitations aux familles

Mariages

- Stéphane Philippe BRETTE et Severine Patricia REGNER, le 7 juillet 2018, domiciliés «11 Rue de l'Hôtel de Ville»
- Jérôme Cédric NAVES et Anne-Charlotte POMIER, le 7 juillet 2018 domiciliés «19 DAMPNIAT»
- Jean Marc CHAUMEIL et Laurence Berthe Suzanne BOUNAIX, le 21 juillet 2018, domiciliés «5 Rue du Four à pain»
- José Luis CALVO et Sylvie Ghislaine LACROIX, le 21 juillet 2018, domiciliés «63 BUSSEOL»
- Thomas Christian Cyril Marie VIAL et Emilie PERRAUD, le 28 juillet 2018, domiciliés «93 ROSNY-SOUS-BOIS»
- Frédéric Bernard Herman Lucien LEBRUN et Delphine GIRON, le 2 août 2018, domiciliés « Les Rochettes »
- Vivien BROUSSOLLE et Amandine Julie DUBOIS, le 11 août 2018, domiciliés « 19 SEILHAC »
- Cyril Frédéric MESTRE et Fanny Marie-Louise Simone JUILHARD, le 11 août 2018, domiciliés « Le Tramond »

Félicitations aux nouveaux mariés

Décès

- Clément Alain Jacques DROUET, le 11 mai 2018, domicilié «63 Les martres d'Artière»
- Housseynou SIDIBE, le 30 avril 2018, domicilié «6 Rue de la voie romaine»
- Caroline Simone Jeannette AUBIGNAC épouse MADELRIEUX, le 21 mai 2018, domiciliée «Moussours»
- André Pierre BOURDET, le 30 mai 2018, domicilié «21 Rue des Sources»
- Lucien MONZAC , le 2 juin 2018, domicilié «Leyrat»
- Jean-Marie Joseph DESROY , le 16 juin 2018, domicilié «Le Bois Peyrou»
- Roger Marie Antoine CHALAUX , le 24 juin 2018, domicilié «16 Rue du Pré Bourru»
- Jean-Claude Roger LESCOMBES, le 27 juin 2018, domicilié «Facherivière»
- Marie Hélène POUGET Veuve LENFANT, le 30 juin 2018, domiciliée «EHPAD Les jardins de l'étang»
- Henri CHAUMERLIAC, le 13 août 2018 , domicilié «Les Costes»
- Albert Raymond Léonard VALADE, le 4 septembre 2018, domicilié «La Borie»
- Charles Jean Louis GOUET, le 10 septembre 2018, domicilié «EHPAD Les jardins de l'étang»
- Louis Pierre FARGES, le 14 septembre 2018, domicilié «Serre»
- Marie Louise BOURNAZEL, le 16 septembre, à «Ceron»
- Patrick Rochais, le 19 septembre, à «9 impasses F. Nouaille»

Nous présentons nos condoléances aux familles

Les avis de décès sont communiqués par le service de l'état civil qui n'est pas toujours informé lorsqu'ils se produisent en dehors de la commune.

Agenda

	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	
2			Vide ta chambre salle polyvalente Pré Bourru		
3		Bal Salle polyvalente			LEGENDE
4				Vœux entreprises et associations (sous réserve)	INFOS MAIRIE
7			Concours de belote à 20h30 salle St Martial		LES AMIS DE LA VIGNOTTE
8			Repas de Noël salle St Martial à midi		NAVES ANIMATIONS
11		Randonnée des Feuilles Mortes			LE PETIT CABARET
		Commémoration			LES CHANDARERS
16		Spectacle "En attendant Noël" à 21h Salle Polyvalente	Marché de Noël		A.N.A.C.A.
17		Spectacle "En attendant Noël" à 21h Salle Polyvalente			LES ANCIENS DU LYCÉE AGRICOLE
21			Goûter de Noël		A.P.E. (Association des Parents d'Elèves)
23		Spectacle "En attendant Noël" à 21h Salle Polyvalente			SOCIÉTÉ DE CHASSE
24		Spectacle "En attendant Noël" à 21h Salle Polyvalente			
25		Spectacle "En attendant Noël" à 21h Salle Polyvalente			
28	Thé dansant salle polyvalente à partir de 15h				